

Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS



LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 MAI 1916

NUMÉRO 249

DERNIERES DEPECHEs DU MONDE ENTIER

LES ÉTATS-UNIS ACCEPTENT LA RÉPONSE DE L'ALLEMAGNE DEUX ÉCHECS DE L'ARMÉE DU KRONPRINZ A VERDUN

LE BULLETIN DU JOUR

LA RÉPONSE ALLEMANDE N'APPORTE AUCUNE SOLUTION.

CE N'EST QU'UNE RÉPÉTITION

LA GUERRE A OTRANCE RESTE LE PROGRAMME DE BERLIN.

Les neutres tournent leurs regards vers Washington pour prendre un parti.

Si le texte que nous transmettent les dépêches de Washington de la réponse de l'Allemagne à la dernière note du Président Wilson est exact, il faut convenir que cette réponse n'est pas une solution. Mieux que cela, on peut en dire qu'elle ne rime à rien, puisque, contrairement à la vérité, des sous-marins allemands auraient soit-disant l'ordre de ne pas couler les bateaux marchands sans les avertir préalablement. Mais tout le monde sait que de cette recommandation la pratique des sous-marins allemands ne tient plus, depuis plusieurs semaines déjà, aucun compte, puisque tous les navires de commerce indistinctement sont torpillés, qu'ils appartiennent à une nation belligérante ou à une nation neutre; qu'ils soient armés pour leur défense, comme ils en ont le droit aux termes des lois internationales, ou qu'ils ne le soient pas. Quant aux marchands susceptibles de saisie, d'après le droit des gens, le gouvernement allemand n'ignore pas, puisque sa signature figure au bas de toutes les règles internationales relatives au blocus maritime actuellement en vigueur, que ces règles admettent notamment que, sous certaines conditions de publicité, les belligérants qui ont entrepris un blocus ont toute liberté d'ajouter, sous la rubrique de contrebande conditionnelle, à la liste des marchandises reconnues en principe comme contrebande de guerre, toutes marchandises dont ils auront constaté, au cours des événements, que la privation constituera une gêne pour l'adversaire, qu'en l'absence de ces articles susceptibles d'être portés sur la liste des articles de contrebande conditionnelle, figurent la farine et le blé. Or, on ne répètera jamais assez que l'Allemagne a adhéré en principe à toutes ces clauses; qu'elle les a successivement appuyées de sa signature. Et quand elle vient aujourd'hui réclamer, dans un intérêt d'humanité, la liberté des mers, on peut se demander si elle ne cherche pas simplement à plaisanter. Cette liberté des mers peut se discuter; et c'est d'ailleurs la seule façon dont on puisse concevoir qu'une puissance cherche à se l'assurer. Cette maîtrise des mers, ce sont, pour l'instant, les Alliés qui la possèdent et il ne dépend que des Allemands de tenter de la conquérir sur leurs adversaires, en sortant de leurs ports et de leurs canaux leur flotte de guerre, qui s'y cache depuis plus de 21 mois, et en affrontant, en pleine mer, les flottilles alliées. La réponse allemande insiste finalement sur l'opportunité, pour les Etats-Unis, d'agir sur la Grande-Bretagne. Mais, ce rôle n'est pas, à proprement parler, celui des

(Suite 4me page.)

NOUVELLES DE WASHINGTON

UN RESUME DE LA REPONSE DE L'ALLEMAGNE A LA NOTE.

PROMESSES DE MODIFICATIONS

DES ORDRES PLUS HUMANITAIRES TRANSMIS AUX SOUS-MARINS.

Mais le président Wilson insiste sur la fidélité de la parole donnée.

Dépêche Spéciale à l'Abeille.
Washington, 5 mai. — La réponse de l'Allemagne à l'ultimatum des Etats-Unis concernant la guerre sous-marine a été reçue ce matin.
Le gouvernement impérial fait savoir au gouvernement des Etats-Unis que les commandants de navires de guerre allemands ont été avertis de se conformer aux principes généraux de la loi internationale se rapportant au droit de visite et de perquisition de navires marchands, et de leur destruction qu'ils se trouvent dans les limites de la zone navale de guerre, ou même en dehors de ces limites; mais ces navires ne seront pas coulés sans avertissement et sans permettre aux officiers, aux équipages et aux passagers de trouver des moyens de sauvetage; à moins que les navires essayent de fuir ou de résister.
La note ajoute: —
"Mais, les neutres ne doivent pas s'attendre à ce que l'Allemagne, obligée de combattre pour la conservation de ses moyens d'existence, avantageant les intérêts des neutres, en consentant à restreindre l'usage de moyens efficaces de guerre, tandis que l'ennemi continuerait à se servir, à son gré, des méthodes de guerre contraires aux principes de la loi internationale. Une telle exigence serait tout-à-fait contraire à l'attitude de neutralité. En conséquence, le gouvernement allemand est convaincu de la bonne foi et du sentiment d'équité du gouvernement des Etats-Unis qui a maintes fois déclaré sa détermination de rétablir la libre pratique sur les mers, quelle que soit la source de la violation de ce principe.
En vertu des nouveaux ordres transmis aux forces navales, le gouvernement allemand a pleine confiance que le gouvernement des Etats-Unis considèrerait maintenant, le champ libre pour une co-opération mutuelle afin de rétablir la libre pratique sur les mers pendant la durée de la guerre, (comme il a été énoncé dans la note du 23 juillet 1915). Le gouvernement allemand est donc convaincu que le gouvernement des Etats-Unis adressera une demande formelle au gouvernement de la Grande-Bretagne de se conformer aux principes de la loi internationale tels qu'ils étaient reconnus avant la guerre et selon les déclarations contenues dans les notes présentées par les Etats-Unis au gouvernement de la Grande-Bretagne le 28 décembre 1914 et le 5 novembre 1915.
"Le gouvernement allemand se réserve à l'avenir pleine liberté d'agir s'il advient que le gouvernement des Etats-Unis ne réussisse pas à con-

(Suite 4me page.)

DÉPÊCHES DES THÉÂTRES DE LA GUERRE EN EUROPE

Rapports récents des champs de bataille--- Coup de main des teutons déjoué au Sud de la Somme.--- Combats à coups de grenades dans la région Arras-Armentières.

Engagement naval dans l'Adriatique — Torpilleurs autrichiens et destroyers italiens aux prises — Des avions ont pris part au combat — Bombardement de Ravenne par avions austro-hongrois — Un raid de zeppelins sur Salonique — Les canons-autos ont détruit un des postes aériens — Aviatik allemand abattu au large de la côte de Slesvig — Prisonniers allemands et autrichiens remis en liberté par les Anglais — Exécution de plusieurs rebelles irlandais.
Dépêche Spéciale à l'Abeille.
Paris, 5 mai. — Au sud de la Somme, les allemands ont tenté un coup de main sur nos positions à Cappy. Ils n'ont pas réussi. A la chute de la journée d'hier, l'ennemi a attaqué nos tranchées à l'ouest de la Meuse après un violent bombardement du coté au 304. Ils furent repoussés sur tout le front, mais réussissant à prendre pied dans quelques unes des tranchées de première ligne.
A l'est de la Meuse et dans la Woëvre les duels d'artillerie continuent d'une manière intermittente.
Dépêche Spéciale à l'Abeille.
Berlin, 5 mai. — Par la L. S. F. via Sayville. — Les combats entre les troupes allemandes et anglaises dans la région Arras-Armentières ont été très énergiques hier et aujourd'hui. Près de Givenchy-en-Gohelle il s'est produit des assauts à coups de grenades pour la possession d'un entonnoir de mine que les anglais avaient temporairement occupé.
Au sud de la Somme, un de nos détachements, en reconnaissance, a capturé une position de l'ennemi, repoussé les contre-attaques et fait prisonniers un officier et 15 soldats. Nous avons détruit des retranchements que les français avaient évacués à l'ouest d'Avocourt.
Nous avons capturé plusieurs tranchées au sud-est d'Haucourt et pris plusieurs prisonniers. L'ennemi a tenté l'assaut de nos positions à l'ouest de Mort-Homme, et a été repoussé.
Un biplane anglais a été capturé intact près de la frontière de Hollande; les occupants de la machine se sont saisis sur le territoire neutre.
Une escadrille d'aéroplanes allemands a bombardé avec succès la gare de chemin de fer des vallées de Niblette et de l'Atre et les hangars d'aéronautique à Stuppes.

Dépêche Spéciale à l'Abeille.
Berlin, 5 mai. — L'amirauté austro-hongroise a publié un communiqué disant qu'un combat naval a eu lieu sur l'Adriatique entre des torpilleurs autrichiens et quatre contre-torpilleurs italiens, au large de l'embouchure du Po. Il y eut un échange de canonnades à longue distance, mais l'engagement fut de courte durée, les navires ennemis ayant réussi à fuir hors de portée des canons des torp-

(Suite 4me page.)

LOUISIANE ET MISSISSIPPI

CE QUI SE PASSE DANS LES VILLES ET VILLAGES.

FAITS DIVERS INTÉRESSANTS

PREPARATIFS POUR L'INAUGURATION DU GOUVERNEUR.

Les soi-disant suicidés seraient à Mandeville — Un voilier s'empoisonne à Biloxi.

LOUISIANE.
Lafayette, 5 mai. — M. A. L. Marshall, de Lafayette, a été autorisé par le gouvernement à prendre charge de la poste, en remplacement de M. J. R. Domengeaux, qui a été récemment élu Sénateur d'Etat. Il est probable que M. Marshall sera nommé maître de poste.
Baton Rouge, 5 mai. — Le comité d'inauguration, fait de grands préparatifs pour les cérémonies d'inauguration du Col. Ruffin G. Pleasant, à Baton Rouge, lundi, 15 mai. Le président de la Tour Suprême administrera le serment au gouverneur, à midi, puis sera prononcé le discours d'inauguration. Il y aura un défilé; un concert champêtre sur le boulevard dans l'après-midi, et un feu de salve sera exécuté en l'honneur du gouverneur, à 9 heures du soir, le bal d'inauguration, aura lieu au pavillon de l'Université.
Deux dames éminentes, Mme Margaret Kent Jones, épouse de feu S. B. Jones, et Mme Thos. Terry, sont mortes vendredi. Mme Terry laisse sa mère Mme R. N. Ross, son époux, un fils, Ross Terry, et un enfant né vendredi. Mme Jones laisse trois fils, Dr. McGregor Jones, de la Nouvelle-Orléans; Benjamin B. et Stephen B. Jones, de Baton Rouge, et trois filles, Mme Frank Parker, Mme Charles A. Holcomb et Mlle Margaret Jones.
Shreveport, 5 mai. — Le deuxième accident fatal d'auto, depuis deux jours, a eu lieu aujourd'hui, lorsqu'une voiture conduite par Mme Camilla Otts, a renversé et tué Mme Lucy Lawley, 52 ans, employée au magasin Hearn. Mme Otts s'est évanouie, en voyant Mme Lawley, agonisante sous la roue de son auto. Mme Lawley est morte quelques minutes après l'accident.
Mandeville, 5 mai. — Le marshal de la ville a positivement déclaré que M. et Mme Johnson, le couple qui était à Mandeville, jeudi, sont Spencer Shelby et Helen Fogenschue, qui ont quitté la Nouvelle-Orléans, après avoir annoncé qu'ils allaient se suicider. D'autres personnes de Mandeville, qui ont vu les photographies des fuyards sur les journaux, déclarent être certaines que Shelby et Helen, étaient le couple vu sur les rues de Mandeville. Il paraît que Spencer a trouvé de l'emploi à une scierie à 11 milles de Mandeville, et le marshal est allé faire une reconnaissance à l'en-

(Suite 4me page.)

LETTRE D'UN PARISIEN

CURIEUX RELEVÉ DES REQUISITIONS FAITES AU VIEUX GARDE-MEUBLES.

C'EST UN USAGE TRADITIONNEL

CREDITS ÉLEVÉS DEMANDÉS PAR LES SOUS-SECRETAIRES D'ÉTAT.

Mobiliers de bureaux et de demeures sont fournis sur simple "bon".

Avec les débris de droit d'écrire que la Censure a laissé aux journaux, depuis que la liberté de la Presse proprement dite est brisée, on a essayé de critiquer les sous-secrétaires d'état qui ont demandé des crédits relativement élevés pour meubler leurs bureaux et ceux de leurs nombreux secrétaires, attachés et rédacteurs. La dépense a été trouvée considérable et pourtant comme toujours, le vieux Garde-Meubles a été mis à contribution. Pauvre Garde-Meubles! que de trésors ne renferme-t-il pas et quel usage anti-artistique n'en fait-on pas? Il y a si longtemps que cela dure! Tous les nombreux gouvernements, qui se sont succédés en France depuis 1789, et tous les ministères qui ont occupé les palais nationaux ont agi avec la même désinvolture.
C'est au Garde Meubles que Barras demandait en dehors du mobilier nécessaire de garnir un hodoir et on lui envoyait dix-huit chaises à lyre et deux canapés, devenus célèbre à Paris, dans le monde de la galanterie officielle si on peut dire. Mme de Bauharnais, qui allait bientôt épouser le général Bonaparte commença, dit-on la son extraordinaire fortune qui devait la conduire au trône impérial.
Un autre Directeur Carnot, de mœurs régulières et familiales, vivait au Luxembourg avec son père, son frère et sa femme prête d'accoucher, le 10 Juin 1796 de celui qui devait honorer la science, Nicolas Léonard Sadi Carnot, l'oncle du futur président de la République mort en 1832).
Carnot demande qu'on garnisse un berceau d'enfant de quatre livres de crin, "quatre aunes de taffetas d'Angleterre à petites fleurs bleues, deux aunes et demie de toile de Cholet verte et dix aunes de ruban de soie verte." Comme la citoyenne Carnot aime la musique le dépôt lui envoie un piano, et comme c'est une femme d'intérieur elle reçoit un métier à broder qui avait appartenu à Mesdames, les sœurs de Louis XV.
La salle à manger n'est pas oubliée et le directeur réclame deux bouillons d'huître, deux petites pelles à sel, deux "pelles à tire moelle," huit seaux à rafraîchir en cuivre argenté, vingt-quatre tasses en porcelaine avec deux sucriers, deux cabarets, six réchauds argentés, deux montardiers quatre beurriers, quatre rapiers deux saladiers, les une et les autres en porcelaine, enfin "un surtout de dix jusqu'à vingt-cinq équerres avec garniture en biscuit ou autres objets." Pour son service—ses collègues ou recevoient autant—on achète 1,000 bouteilles vides; en assignats c'est une dépense de 101,200 livres et "on craint

(Suite 4me page.)